



Vous souhaitez obtenir un certificat de baptême

Votre demande doit être effectuée **par courrier** et adressée à la paroisse où le baptême a été célébré.

Vous devez y indiquer :

Le prénom et le nom de la personne baptisée

Sa date de naissance

La date du baptême (approximative si vous ne connaissez pas la date exacte)

Le motif de la demande (inscription au catéchisme, dossier pour devenir parrain/marraine, mariage...)

Et joindre :

une photocopie de votre carte nationale d'identité

une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour le retour.

Si vous avez besoin de plus d'informations, vous pouvez contacter, dans un second temps uniquement, le service diocésain des **Archives de catholicité** :

7 rue Neuve - 93140 Bondy

archivesdecatholicite@adsd.fr

Permanence téléphonique au 01 48 49 27 84 : mardi et mercredi 9h - 12h30 et 14h - 17h30 ;
jeudi 9h - 12h15.

Septembre 2020